

**COMPTE-RENDU  
SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2024**

Le Conseil Municipal, réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur le Maire, le vingt-six septembre 2024.

**DECIDE  
A L'UNANIMITE**

**Approbation du procès-verbal du 20 juin 2024**

- D'APPROUVER le procès-verbal du 20 juin 2024.

**Marché opération de relamping par LED**

- D'AUTORISER M. le Maire à lancer la consultation correspondante ;
- D'AUTORISER M. le Maire à procéder à toutes les diligences nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;
- DE SOLLICITER l'avis de la Commission d'Appel d'Offres ;
- D'AUTORISER M. le Maire à signer la commande avec la société mieux-disante.

**Création d'une Commission de délégation de service public – Centre Équestre**

- DE PROCÉDER à l'élection des cinq membres titulaires et des cinq membres suppléants de la Commission de délégation de service public, à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;
- DE DÉSIGNER :

Titulaires	Suppléants
EHRHARDT Vincent	CARRÉ Dominique
FRASCHINI Patrick	CHAMPION Sophie
BERTOLOTTI Michael	ROGER Dominique
SAUVAGE Cathy	GUILBERT Mathieu
BELKACEM Smail	BALLAND Eric

**Adhésion à l'assurance statutaire**

- D'ACCEPTER la proposition du Centre de Gestion pour la mise en œuvre un marché public d'assurances garantissant les risques financiers encourus par les collectivités à l'égard de leurs personnels.

## **PREND ACTE**

### **Démission d'une Conseillère Municipale**

Le Conseil Municipal est informé de la décision de Madame KOWALCZYK Maryline de se démettre de son mandat de Conseillère Municipale.

Le suivant sur la liste « Osez Guénange », Monsieur RIAH Rachid est installé officiellement dans la fonction de Conseiller Municipal.

## **DECIDE**

### **A 24 VOIX POUR ET 4 ABSTENTIONS**

#### **Modification composition commissions municipales, associations**

- **DE POURVOIR** au remplacement de Madame KOWALCZYK Maryline au sein des Commissions et Associations dans lesquelles elle siégeait :

- Par Monsieur RIAH Rachid :
  - Au sein de la Commission Culture / Communication
  - Au sein de la Commission Sécurité / Accessibilité
- Par Madame CHAMPION Sophie, en qualité de suppléant :
  - Au sein du Comité Social Territorial Local (CST)
- Par Madame SAUVAGE Cathy :
  - Au sein du SMiTU

## **DECIDE**

### **A 27 VOIX POUR ET 1 ABSTENTION**

#### **Acquisition amiable de parcelles « Sur le Brul » - Constitution de réserves foncières pour le projet de déchèterie intercommunale**

- **D'ACQUÉRIR** les parcelles cadastrées section 22 N°171 d'une contenance de 6a84ca et N°173 d'une contenance de 7a00ca, soit une superficie totale de 13a84ca au prix de 700€,
- **DE CONFIER** cette transaction foncière à Maître Justine GERARD COSTELLA, Notaire à Jarny,
- **DE PRENDRE** en charge les frais d'acte, droits et honoraires du Notaire,
- **DE REQUÉRIR** l'exonération des droits de timbre et d'enregistrement conformément à l'article 1042 du code Général des Impôts,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire, à régler les détails de l'opération et à signer tous actes ou documents y afférents, dont les éventuelles indemnités d'éviction dues selon la situation locative des parcelles.

**Lancement de la procédure d'une déclaration d'utilité publique simplifiée en vue de constituer de la réserve foncière**

- **D'APPROUVER** le projet et le dossier DUP joints en annexes à la présente délibération comportant en application des dispositions de l'article R112-5 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique :
  - 1° *Une notice explicative ;*
  - 2° *Le plan de situation ;*
  - 3° *Le périmètre délimitant les immeubles à exproprier ;*
  - 4° *L'estimation sommaire du coût des acquisitions à réaliser.*
- **DE SOLLICITER** auprès de Monsieur le Préfet de la Moselle l'ouverture d'une enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique,
- **DE SOLLICITER** auprès de Monsieur le Préfet de la Moselle, l'ouverture d'une enquête publique conjointe d'utilité publique et parcellaire,
- **D'INFORMER** Monsieur le Préfet de la Moselle que la Déclaration d'Utilité Publique devra être établie au bénéfice de la Commune de Guénange,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires, et à signer tous les documents afférents à la mise en œuvre de cette Déclaration d'Utilité Publique.

Le Maire,  
Pierre TACCONI

